Infrastructure du réseau

Une entreprise de télécommunication doit s'appuyer sur un réseau performant soutenu par une infrastructure adaptée qui est déployée à travers un large territoire. Cette infrastructure comporte une grande variété de composantes allant des tours de télécommunications aux centres d'hébergement de données, en passant des puits d'accès, aux parcs de stockage de poteaux et tout le réseau aérien et souterrain. Elle inclut également tous les équipements qui sont installés dans les bâtiments pour soutenir la distribution des services à la clientèle.

La grande répartition géographique de notre réseau, jumelé à la grande variété de ses composantes, nécessitent une planification minutieuse pour tout projet de déploiement du réseau ou de gestion des infrastructures. Les travaux que nous effectuons (conception, construction, exploitation ou entretien des réseaux de distribution) peuvent affecter les environnements naturels (eau, air, sol, faune, flore, etc.) et humains (nuisances visuelles, fonctionnelles, sonores, etc.). Comme ces environnements peuvent être de nature variée et comporter des zones sensibles, protégées ou patrimoniales qui sont parfois réglementées, nous devons examiner chacun des projets réseau/infrastructure pour en évaluer les impacts environnementaux afin de minimiser ceux-ci et d'appliquer des mesures de mitigation appropriées le cas échéant.

Bell s'assure de la mise en œuvre de pratiques exemplaires respectant les lois et règlements applicables au sein de ses opérations. Nous avons développé le programme d'infrastructure du réseau qui inclut des procédures d'évaluations environnementales, l'obligation d'obtenir les permis et autorisations nécessaires pour les travaux, l'application de mesures d'atténuation lorsque cela est nécessaire pour minimiser les impacts environnementaux et assurer le respect des limites d'émissions atmosphériques et sonores, et de bonnes pratiques de gestion des matériaux générés lors des opérations. Les procédures du programme sont directement intégrées aux pratiques opérationnelles actuelles, s'adressent principalement aux gestionnaires de projet responsables du déploiement et s'appliquent à toutes les étapes d'un projet, y compris la planification, la conception, la construction, la maintenance et le déclassement des installations.



Des audits de qualité des projets de réseau sont effectués chaque année sur un échantillon de projets pour mesurer le respect des lois, des règlements et des pratiques de Bell.

